



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

technologie

Question écrite n° 86341

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préconisations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) concernant la pédagogie numérique. Le rapporteur souhaite qu'un état des lieux, accompagné d'une évaluation des équipements collectifs, soit réalisé dans chaque établissement et que la collecte de ces résultats soit coordonnée au niveau national. Selon le CESE, ce recensement et cette évaluation des équipements collectifs et individuels devraient être réalisés concomitamment afin de pouvoir évaluer d'éventuels freins matériels et technologiques au développement des expériences pédagogiques rendues possibles par le numérique. Le CESE estime que cela pourrait déboucher sur la mise en place d'un plan national de mise à niveau du parc informatique des établissements. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86341

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5841

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)